Augmentation de capital d'un montant d'environ 30,0 M€ pouvant être porté à environ 39,7 M€ en cas

- Engagements de souscription reçus à hauteur de 9,85 M€ de la part d'actionnaires historiques (B
- Fourchette indicative de prix de l'offre : entre 15,50 € et 18,90 € par action
- Période de souscription : du 28 septembre 2021 au 11 octobre 2021 inclus pour l'offre à prix ouv
- Eligible aux PEA et PEA-PME

NH TherAguix, biotech française spécialisée dans le développement de nanomédicaments innovants pour le traitement des cancers par radiothérapie, annonce le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth (code ISIN : FR0013105954 - mnémonique : ALNHT). L'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé le 27 septembre 2021 le Prospectus sous le numéro 21-416, composé du Document d'enregistrement, approuvé le 10 septembre 2021 sous le numéro I. 21-048, du supplément à ce document d'enregistrement approuvé le 27 septembre 2021 sous le numéro I. 21-055 et d'une Note d'Opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération et reproduit en annexe au présent communiqué).

Géraldine Le Duc, Directrice Générale de NH TherAguix déclare :
« *NH TherAguix a pour ambition de démontrer que son candidat médicament AGuIX® permet d'augmenter l'efficacité de la radiothérapie sur les tumeurs solides, tout en préservant les tissus sains environnants. C'est un nouvel espoir pour les patients atteints de cancers et notre ambition est de faire d'AGuIX® le nouveau standard de soins dans le traitement de certains cancers par radiothérapie. Pour cela, nous avons développé AGuIX® afin qu'il puisse être intégré dans tous les protocoles de soins actuels, sans modifier la prise en charge des patients. Les indications que nous visons prioritairement comptent notamment le cancer du pancréas, le glioblastome, cancer cérébral le plus fréquent chez l'adulte, et les métastases cérébrales. Ce projet d'introduction en bourse va nous permettre, d'une part, de consolider la situation financière de la Société et, d'autre part, de la doter de moyens supplémentaires en vue de poursuivre le développement du candidat médicament AGuIX, et plus spécifiquement*

de faire évoluer le pipeline d'essais cliniques actuel (couvrant notamment les indications du glioblastome, du pancréas et des métastases cérébrales) vers des essais d'enregistrement, dont la Société serait le promoteur. J'espère pouvoir compter sur le soutien de nombreux investisseurs, tant institutionnels que particuliers, pour nous accompagner dans cette aventure humaine et entrepreneuriale. »